

Le vénérable cèdre de Beaulieu poursuit sa cure de « jouvence » et de sécurisation

Dès le 7 février prochain, le service des parcs et domaines procédera à des travaux sur le cèdre du Liban situé entre l'av. des Bergières et le ch. du Presbytère. Une opération nécessaire pour cet arbre majestueux qui entre dans le cadre de la politique municipale de sauvegarde du patrimoine arboré lausannois. Figure emblématique du quartier, la Ville est particulièrement attachée à ce vénérable végétal de presque 170 ans, et met tout en œuvre pour assurer sa pérennité. Une séance d'information publique est organisée sur place le 6 février prochain à 17h, en présence de Florence Germond.

Le cèdre des Bergières (ou cèdre du Presbytère), planté aux alentours de 1845, à proximité du château de Beaulieu, surplombant l'avenue des Bergières, constitue l'un des éléments majeurs du patrimoine arboré de la Ville. Depuis 1997, année qui a vu la rupture d'une très grosse branche charpentière, ce cèdre a fait l'objet de plusieurs expertises et de soins en vue de sa conservation et de l'amélioration de ses conditions de vie (travaux de taille, contrôle des haubans de sécurité et radiographies régulières de son état de santé). Ces mesures ont permis de maintenir ce joyau malgré les contraintes très importantes induites par le milieu dans lequel il se trouve, et de lui offrir une espérance de vie honorable. Particulièrement attachée à cet arbre majestueux, la Ville souhaite poursuivre ses efforts pour assurer sa pérennité.

des soins continus

La couronne du cèdre a bien évolué depuis la dernière intervention de taille en 2004 : les pousses se sont bien développées et elle a gagné en densité. Mais cet élément composé de nombreuses branches charpentières mal insérées au niveau du tronc central lui confère une certaine instabilité. D'où la nécessité de procéder à des expertises et interventions régulières. Aujourd'hui, l'arbre vénérable a besoin d'une taille de réduction et d'un éclaircissement de la couronne; parallèlement, tous les haubans de sécurité seront contrôlés, et remplacés le cas échéant, afin d'assurer la sécurité des usagers de l'avenue des Bergières.

restriction de circulation

Les travaux auront lieu à partir du mardi 7 février jusqu'au mardi 14 février 2012. En raison de la fréquentation de cette avenue lausannoise, le service des parcs et domaines devra également intervenir le dimanche 12 février (ou le dimanche 19 février en cas de mauvaises conditions météorologiques). Ce jour-là, l'avenue des Bergières sera fermée à toute circulation en direction de l'av. du Grey depuis l'entrée du parking du Palais de Beaulieu. En direction de la Riponne, seuls les riverains pourront circuler, ceci jusqu'à la hauteur du chemin du Presbytère et du chemin du Cerisier. Les seuls véhicules qui auront le droit de traverser l'avenue des Bergières seront les bus des transports publics lausannois.

Une séance d'information publique est organisée sur place (au pied du cèdre) lundi 6 février à 17h en présence de la conseillère municipale Florence Germond.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire ;

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00
- Michaël Rosselet, responsable des parcs, 021 315 57 61
- photo du cèdre de Beaulieu disponible sur www.lausanne.ch/communiqués

Lausanne, le 2 février 2012